



Solidaires, Unitaires, Démocratiques

Syndicat **Sud** de l'entreprise SNECMA

Union
syndicale
Solidaires

<http://perso.wanadoo.fr/sudmetaux33/>

Le 18/10/05

MUTATIONS, REORGANISATIONS, EXTERNALISATIONS ET PRECAIRES ...

Point sur la rencontre du 11/10/05 entre la Direction et la délégation SUD/CGT

La Direction vient de vous informer sur les listes et les mutations autoritaires.

Son message est bien évidemment très orienté dans le but de calmer la vague de mécontentements.

Ce qui n'est pas dit nous allons vous le faire découvrir.

Interrogé sur les cas de mutations autoritaires, M.Bouju souffle le chaud et le froid.

Il nous a bien précisé que si le besoin se fait sentir, la mutation à l'initiative de la Direction se fera en dépit du désaccord des salariés concernés. En clair, la démarche engagée continuera son chemin.

Concernant les cas connus, le réexamen de ces dossiers n'est pas forcément à l'ordre du jour, la réponse à nos demandes d'instruction de ces cas qui nous semblent parfaitement aberrants est restée pour le moins évasive.

Certaines hiérarchies seraient responsables de ces dysfonctionnements.

Sur ce sujet comme sur d'autres, certaines d'entre elles se trouvent souvent entre le marteau et l'enclume.

Entre celles qui subissent à contre coeur et celles qui appliquent avec zèle les directives de notre direction, elles forment le relais de cette politique qui conduit au non respect des individus.

La constitution de ces listes va avoir pour conséquence de restreindre le développement du parcours professionnel des salariés au cours de

leur carrière. D'une manière ou d'une autre, on décidera pour vous.

La raison de ces besoins de mobilité serait la fin de la phase de développement du M51.

Mais Mr Bouju a oublié de parler des restructurations comme aux Achats, à l'informatique, à la maintenance etc... Ces restructurations sont la raison de premiers cas des mutations arbitraires.

Interrogé sur la nature des 10 à 15 postes à pourvoir en 2006, il nous a été répondu qu'il était trop tôt pour en parler, certaines hypothèses demandant à être consolidées...

En clair, la Direction sait ce qu'elle va faire, mais ne veut pas en parler.

Nous avons également demandé que tous les postes, cadres et non-cadres, soient systématiquement mis à la bourse des emplois et nous y veillerons. C'est la seule façon d'éviter l'arbitraire et de garantir une démarche à l'initiative du salarié.

Nous avons également demandé que nous soit communiqué la liste des 82. Réponse : ce n'est pas possible. Transparence totale !!!

Notre position est claire. Nous demandons l'abandon immédiat des mobilités autoritaires ou arbitraires et le retrait des listes. Nous pensons que les candidatures spontanées restent la meilleure voie pour répondre aux besoins de l'entreprise.

Concernant les précaires, le discours est toujours le même. Les CDD et intérimaires n'ont pas vocation à être embauchés en CDI. Durant leurs missions, ils remplissent exclusivement des tâches portant sur un travail qui correspond à

une surcharge ponctuelle. Dans les faits, on peut constater que ce n'est pas forcément le cas et nous l'avons exprimé.

D'après Mr Bouju, un rappel devra être fait aux hiérarchies qui ne respectent pas les règles !

Encore une fois, c'est facile de se disculper et de faire porter la responsabilité sur les hiérarchies. La Direction se doit de vérifier et faire respecter les bonnes pratiques.

Pour finir sur le problème de l'externalisation, la réponse est simple. L'entreprise doit y avoir recours afin de faire face aux contraintes économiques actuelles imposées par les marchés.

Nous avons fait valoir que les choix sur le montage 4D ou les sphères Ariane ne nous conviennent pas. Nous refusons que nos savoir-faire partent à l'extérieur, alors que, nous avons les compétences pour réaliser ces travaux.

Sur le sujet précis de l'externalisation, Mr Olier sera probablement mieux placé pour nous expliquer ces choix.

Une délégation SUD le rencontre aujourd'hui de 8h30 à 9h30 et nous lui rappellerons nos revendications.

Nous appelons, ce jour, à un débrayage à partir de 10 heures devant le bât 1-2000

Nos revendications sont les suivantes :

- Arrêt des mutations autoritaires.
Application des règles existantes.
- Communication de l'évolution prévisionnelle des effectifs et des heures sous traitées par services pour 2006 et 2007.
- Respect des individus et transparence lors des éventuelles réorganisations.
Refus de l'exclusion de certains salariés.
- Arrêt de l'externalisation et retour sur site des activités sous-traitées
- Embauche des précaires sur les postes pérennes.

Tél: 05-56-55-86-14

Fax: 05-56-55-89-80

Site Internet: <http://perso.wanadoo.fr/sudmetaux33/>

E-mail: sud.metaux33@wanadoo.fr